

L'ACTU

n°2

La lettre aux adhérents de Trièves compostage & environnement



Les nouvelles de l'asso !

Un nouveau financement :

Cette année encore, nous avons renouvelé notre partenariat avec le Conseil Général de l'Isère (CG38) pour une session de 3 années.

Nous serons financés de nouveau sur les sites de compostage semi-collectifs, mais cette fois-ci, sur des projets de sites de compostage en milieu scolaire et notamment dans les collèges de tout le département.



Site de compostage semi-collectif

Le forum Internet :

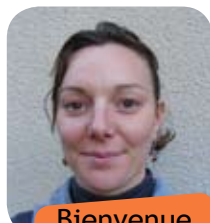
Nous réaliserons un forum Internet pour permettre des échanges de connaissances et de pratiques entre toutes les personnes pratiquant le compostage qu'il soit individuel ou semi-collectif.

De nouvelles formations :

Nous réalisons un cycle de formation « zéro pesticide » pour sensibiliser les employés communaux à la gestion de leurs espaces verts de manière la plus écologique qu'il soit.

Un nouveau logo :

Suite à nos modifications de statuts, nous avons changé de nom et donc modifier un peu notre logo. A vous de trouver la différence.



Bienvenue à Mathilde!

Un départ, une arrivée...

Mélanie attend son deuxième « futur éco-citoyen » ! Elle partira donc en congé maternité au cours du mois de novembre et nous reviendra début avril. Bon courage à toi !

Mathilde nous vient en renfort ! Notre nouvelle animatrice a débuté ce mois-ci !

AGENDA

Trièves Compostage sera présent au :

■ SALON NATURISSIMA à Alpexpo à Grenoble du 30 novembre au 4 décembre

AVIS DE RECHERCHE

NOUS RECHERCHONS TOUJOURS QUELQUES ÂMES CHARITABLES POUR NOUS DONNER UN PEU DE TEMPS BÉNÉVOLE AU SEIN DE L'ASSOCIATION !



Préparation de l'hiver, activité ramonage

Voici quelques exemples de « coups de mains » que vous pourriez nous donner :

- Réception et rangement du bois de chauffage
- Chantier de réalisation de notre petit bois d'allumage
- Création d'articles pour notre bulletin l'Actu
- Aide au ramonage de la cheminée...

Si ça vous dit, appelez nous !!





La saison du compost

L'automne est-il la bonne période pour apporter notre compost au jardin ?

« oui » Notre terre est chaude, les pluies vont être présentes et relancent l'activité biologique.

Le compost demi-mûr (environ 6 mois) va se transformer en humus sous l'action des micro-organismes, des lombrics et des larves d'insectes.

Comment procéder ?



Paillis organique sur compost

Épandez votre compost en surface sur les parcelles à nu. Pour une efficacité optimale, couvrir ce compost avec un paillis organique (paille, gazon séché, broyat de bois).

Et les lombrics, comment agissent-ils ?

Ils remontent à la surface en quête de matières organiques. La transformation se passe dans leur tube digestif et grâce aux

bactéries, ces matières organiques transformées, vont ressortir à la surface de la terre et l'ameublir naturellement.

Ce compost sera ainsi disponible pour nourrir les premières cultures de printemps.



Une question

« Comment faire pour être sûr que mon compost soit mûr ? »

Il existe un test très simple, qui consiste à réaliser un semis de cresson alénois.

Dans un godet à semis :

Mélangez 1/3 de compost récolté au fond de votre composteur avec 2/3 de terre de votre jardin.

Semez quelques graines de cresson alénois.

Arrosez.

Si au bout d'environ une semaine vos graines de cresson germent, votre compost est mûr et prêt à l'emploi.

Si à l'inverse aucune graine ne pousse, cela signifie que votre compost est demi-mûr et qu'il est encore phytotoxique (il n'est pas assez décomposé et peut tuer vos plantes si vous l'utilisez tel quel). Laissez encore votre compost mûrir quelques mois puis renouvelez le test.



Pousses de cresson

LE COIN DES ENFANTS

JEU DES DIFFÉRENCES

En recopiant le dessin, l'artiste à commis 7 erreurs.

A toi de les retrouver !



CHARADE

Mon 1^{er} recouvre les maisons

Mon 2^{ème} est le contraire de flou

Mon tout est la mascotte de Trièves compostage et environnement.

RÉPONSE : Charade: Toinette